

Tax-On-Web et autres avec votre lecteur de carte d'identité – cuvée 2018

Bonsoir le Monde !

Bientôt reviendra le temps de remplir sa “feuille” d'impôts et pas mal d'entre-vous semblent avoir la fibre aventurière et utilisent [Tax-on-web](#), la version électronique !

D'autres utilisent prudemment la version papier... Vous savez bien, cet espèce de malware qui arrive dans une enveloppe brune tous les ans à la même époque !

Il y a de plus en plus d'autres sites électroniques gouvernementaux comme [MyPension.be](#) ou autres qui utilisent les mêmes méthodes d'identification.

Pour s'identifier, on peut utiliser un lecteur de carte d'identité ou un “**token**”. Un quoi ? un token... vous ne savez pas ce que c'est ? Suivez le guide...

Depuis cette année, on peut aussi s'identifier à l'aide d'une appli...

Chaque année, c'est la même ritournelle, ça ne marche pas toujours bien pour s'identifier ! le lecteur de carte d'identité qui marchait très bien l'année précédente ... ne va plus et personne ne sait pourquoi !

Tadaaa ! [Les chevaliers du ciel, dans un bruit de tonnerre](#) ...

Hem hem, bon je me calme ... Li P'ti Fouineu peut vous aider !!!!!

Mettez vos priorités:

1. Si vous voulez jouer la sécurité, [choisissez la version papier](#)

2. Méthode moderne (= le site web) sans les emmerdes, [utilisez un token](#)
3. Aventurier ? [Choisissez le lecteur de carte d'identité](#)
4. Tout beau tout neuf ? [Essayez ItsMe avec votre Smartphone ou tablette...](#)

Si vous devez être remboursé des impôts (prêt hypothécaire, enfants aux études, etc...), choisissez Tax-on-web car on est remboursé plus rapidement (en général pour le mois de décembre).

Pour la version papier, c'est plutôt avril-mai voire juin... (idem si il faut payer... vous savez quoi faire maintenant...)

Pour la version électronique, la méthode du token est la plus zen et permet d'amortir ce foutu PC qui vous a coûté une fortune sans s'énerver ou presque (si si je vous assure...)

1. Version papier: si vous avez utilisé Tax-on-web l'année passée et que vous n'avez pas coché la case pour revenir à la version papier, pas de bol ! Il faudra ré-utiliser Tax-on-web

2. Version électronique Tax-on-web avec authentification via token:

Token ? Késako ?

Il est possible de commander un "token" qui n'est autre qu'une petite carte en carton plastifié qui vous est personnelle, au format carte de banque et qui liste une série de codes qui vous seront demandés pour vous authentifier sur les sites électronique du gouvernement. C'est une excellente alternative au lecteur de carte d'identité et qui fonctionne à tous les coups !

Je vous conseille TRÈS fortement de commander votre token même si son obtention s'apparente aussi à un parcours du combattant, il ne faudra faire cela qu'une seule fois ! De plus, vous aurez une méthode de secours si votre lecteur de carte d'identité devait foirer ce qui arrive très (trop)

souvent !

- ça commence fort, l'aide Tax-on-Web dit de cliquer sur "Demande de token" sur la page d'accueil et ... il n'y a pas ce lien sur la page d'accueil !!!!
- rendez-vous donc sur https://dt.bosa.be/fr/autres_services/demande_de_token où on vous explique comment faire...
- cliquez sur "[Demande en ligne](#)" et ... on voit qu'il faut un lecteur de carte d'identité pour faire une demande de token en ligne !!!!!
Logique, pas vrai ? L'œuf ou la poule ?
- Si vous avez un lecteur de carte d'identité, essayez donc car c'est la méthode la plus rapide si ça fonctionne.
- Sinon on nous explique que: "Les utilisateurs finaux qui ne peuvent pas recourir au service de demande en ligne peuvent contacter un bureau d'enregistrement local ou la DG Transformation Digitale."
Si quelqu'un a compris cette phrase, je suis preneur !
Je suppose qu'en français compréhensible cela veut dire de faire la demande au bureau des recettes le plus proche.
- Une fois en possession du précieux token, rendez-vous sur Tax-on-web et identifiez-vous via ce token, c'est tout simple (sauf quand on a perdu la petite carte) !

3. Version électronique Tax-on-web avec authentification via lecteur de carte d'identité:

- si votre PC est sous Windows XP ou Vista, Tax-on-web n'est pas pour vous !
- vous devez connaître le code PIN de votre carte d'identité ! Si vous ne vous en souvenez pas ou ne savez pas de quoi je parle, oubliez Tax-on-web.
- vous devez avoir un lecteur de carte d'identité qu'on trouve entre 9 et 25€ dans le commerce; celui à 25€ n'a pas plus de chance de fonctionner que celui à 9€, c'est

juste une loterie causée par la multitude de circuits intégrés qui existe... Croisez les doigts pour en avoir acheté un qui sera reconnu par le programme eID de cette année !

- il faut se rendre sur le site eid.belgium.be, cliquer sur le bouton de téléchargement et installer le programme téléchargé.
- **Si vous utilisez Firefox**, il faut aussi installer l'extension **eID Belgique** depuis <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/belgium-eid/>
- Vous êtes toujours là ? Vous avez bien tout fait comme il faut ? Vous pouvez maintenant essayer de vous connecter sur [Tax-on-web](#)

Si ça fonctionne, vous avez vraiment de la chance ! Surtout ne touchez plus à rien, achetez un billet de loterie et soyez prudent !

Si ça ne fonctionne pas:

- **Sous Windows:** essayer la méthode Microsoft des 3 R:
 - **Re-démarrer** le PC
 - **Ré-essayer**
 - **Ré-installer** !
- Si cela ne marche pas, c'est foutu, essayez de vous connecter avec votre [token](#) ou [ItsMe](#) ! (certaines années précédentes, on pouvait installer une version "beta" qui marchait parfois mais il n'y en a pas actuellement)
- **Sous Linux:**
 - Ouvrir un Terminal
 - Tapez exactement les commandes suivantes et suivez les instructions à l'écran:
 - Pour **Ubuntu** et dérivés (Lite, Mint, Debian, etc...):
 - `sudo apt-get update`
 - `sudo apt-get install eid-mw eid-viewer`

- Pour **RedHat** et **CentOS**:
 - yum install eid-mw eid-viewer
- Pour **Open Suse**:
 - zypper install eid-mw eid-viewer
- Redémarrez votre PC
- Si cela ne marche pas, c'est foutu, essayez de vous connecter avec votre [token](#) ou [ItsMe](#) !

4. Version électronique Tax-on-web avec l'appli ItsMe sur votre Smartphone:

Si vous avez un Smartphone, cette méthode semble prometteuse mais elle n'est manifestement pas tout-à-fait au point ! Voici mon test:

- je télécharge ItsMe depuis Google Play Store sur mon Smartphone Android
- je démarre l'appli et elle me guide dans la création de mon compte ItsMe et tout se passe bien et très facilement malgré la complexité (compte créé via approbation de mon programme de banque en ligne sur mon Smartphone); impressionnant !
- une fois la procédure terminée, depuis mon PC, je me rend sur Tax-on-web et choisis de m'authentifier via **ItsMe**
- cela se passe bien, je suis authentifié mais un message m'informe que la page que je souhaite ouvrir n'existe pas (Tax-on-web) !!!!
- Vive la Belgique, je suis rassuré, ça foire !

Oui mais il y a un hic, je suis authentifié correctement sur tous les services électroniques fédéraux et je ne me suis pas déconnecté (puisque pas sur la bonne page) !!!! J'ai dû me rendre sur un autre service (MyMinFin) pour pouvoir me déconnecter proprement !

Le soucis ici est que si j'avais simplement fermé mon navigateur, un pirate pouvait durant un certain temps récupérer ma session et se connecter à ma place dans mes

services électroniques fédéraux grands ouverts (puisque pas déconnecté).

Le principe est le même sur n'importe quel site où vous devez entrer un nom d'utilisateur et un mot de passe ou un code ... **Il faut TOUJOURS se déconnecter proprement et pas simplement fermer le navigateur.** Le compte ne reste ouvert que quelques minutes avant de détecter qu'il n'y a plus d'activité mais c'est suffisant pour présenter un risque de piratage...

Les autres e-Services n'ont évidemment pas de version papier et il vous faudra de toute façon passer au système électronique un jour...

J'espère avoir aidé un peu à tirlipoter le schmilblick !

Li P'ti Fouineu vous salue bien !